

Mounir Mouakhar, président de la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF)

« La coopération triangulaire demeure importante »

La Tunisie a été élue, à l'unanimité, à la présidence de la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF). Et ce, en la personne de Mounir Mouakhar, en sa qualité de président de la CCITunis et vice-président et président de la Zone Afrique du Nord. Et ce, en marge de la tenue, les 11 et 12 décembre 2018 à Dakar, de la 44ème assemblée générale de la CPCCAF. A cette occasion, M. Mouakhar a bien voulu exposer à L'Économiste Maghrébin, le rôle et l'objectif de cette organisation ainsi que ceux de la CCIT, notamment l'ouverture de la Tunisie sur les marchés africains.



Vous avez été récemment élu président de la CPCCAF. Quel apport pour la Tunisie ?

De par les casquettes que je porte en tant que président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis (CCIT) et président du Conseil d'affaires tuniso-irakien, j'ai été élu le 12 décembre 2018, président de la Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF).

La CPCCAF, que j'ai l'honneur de présider aujourd'hui, regroupe tous les pays africains

francophones et les chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture, de services et des métiers des pays africains francophones et pays francophones occidentaux. D'ailleurs, elle représente 31 pays avec environ 160 structures consulaires membres. Elle a élu son siège au sein de la Chambre de commerce de Paris. Cette dernière, regroupant 4200 personnes est une des structures les plus importantes en matière de formation, exposition, organisation des congrès...

Il s'agit d'une association qui a été créée en 1973 dont l'objectif initial était de promouvoir les échanges entre la France et les pays africains. Aujourd'hui, elle a évolué puisque beaucoup de pays francophones comme la Suisse, le Québec et le Luxembourg et tous les pays africains francophones en sont devenus membres.

L'objectif est, aujourd'hui, de développer des projets de partenariat entre les pays franco-africains et entre les pays africains eux-mêmes, des échanges sud-sud, ainsi que des échanges d'expertises, de projets de développement, de formation et des activités économiques (innovation, investissement, échanges commerciaux...).

La Tunisie a été élue à l'unanimité en présence de tous les pays africains francophones. Notre objectif est de sauvegarder l'acquis important qui a été développé avec l'Afrique francophone et les pays francophones (la Belgique, la France, le Luxembourg...), de développer de nouveaux projets, et ce, en organisant des rencontres dans les pays africains, et d'augmenter les échanges sud-sud ainsi que les échanges avec beaucoup d'autres pays qui s'intéressent à l'Afrique y compris les grandes puissances.

Il est à noter que la CPCCAF a organisé la première réunion de son bureau 2019/2021, hier 05 mars 2019 à Tunis. L'ensemble des présidents des zones y ont pris part.

L'Afrique est un marché difficile. Comment peut-on y accéder ?

Honnêtement, les entreprises tunisiennes ont une connaissance assez approfondie du marché africain. Mais le problème principal réside dans la logistique qui fait parfois défaut, ainsi que l'infrastructure, la connaissance, l'information économique à une échelle importante. Et ça c'est le rôle des structures d'appui, telles que les chambres de commerce et des organisations patronales, de développer ce networking important pour avoir la disponibilité de l'information. Pour le secteur privé l'information doit être immédiate et exploitable et à la portée de la PME pour pouvoir exploiter ce marché. Surtout qu'il y a beaucoup d'opportunités qui existent actuellement dans tous les secteurs (infrastructure, équipements de première nécessité, eau, énergie et énergies renouvelables...). Par ailleurs, la Tunisie a un rôle important à jouer avec les autres pays. Nous sommes là pour essayer de canaliser et développer ce que nous pouvons développer ensemble. Parce qu'il arrive que nous ne soyons pas capables de faire ce qu'il y a lieu de faire, et dans ce cas là nous faisons appel à nos amis.

De ce fait, la coopération triangulaire est importante pour qu'on puisse développer des relations entre la Tunisie, la France et l'Afrique. Sachant que la Tunisie a des compétences à tous les niveaux à des coûts très acceptables et des connaissances approfondies de l'Afrique.

Donc, rien n'empêche aux entreprises françaises, tunisiennes et africaines de développer la coopération.

Un aperçu général sur l'activité de la CCIT ? Quels rapports entretenez-vous avec l'UTICA ?

Nous travaillons dans une complémentarité et symbiose parfaites. Les chambres sont des structures régionales de services. L'UTICA est une structure nationale syndicale qui défend les intérêts des entreprises.

Au niveau de la CCIT, nous sommes en train de nous activer pour apporter tous les services à

l'entreprise. A l'instar de la formation, l'assistance, le développement de partenariats avec les pays amis, faciliter l'accès des PME aux marchés étrangers, mettre à disposition des entreprises l'information économique... A cet effet, nous avons développé une plateforme BtoB baptisée Tunisia-Trading (<https://www.tunisia-trading.com/fr/>). C'est une première qui a été développée en Tunisie permettant aux entreprises de s'inscrire et de diffuser l'information instantanément.

Nous sommes en ce moment entrain de la faire évoluer pour permettre à l'ensemble des entreprises africaines de se développer et de pouvoir donner les informations sur cette plateforme qui a des modules vraiment exploitables par les entreprises.

Nous avons lancé également le projet Africa Dev Export qui vise à booster les exportations tunisiennes pour améliorer les revenus des PME.

Dans ce cadre, une équipe tunisienne a été dépêchée récemment au Cameroun pour développer le secteur des industries mécanique, électrique et électronique. Cette équipe a prospecté ce marché pour le compte d'une dizaine d'entreprises afin qu'elles puissent se positionner sur ce secteur.

Dans une deuxième phase, ces entreprises-là ont été accompagnées pour rencontrer leurs homologues camerounaises, déjà identifiées pendant cette mission de prospection, et réaliser des opérations de partenariat avec l'installation des entreprises tunisiennes sur ce marché ou des affaires bilatérales. Sur un autre plan, nous sommes actuellement entrain d'œuvrer pour réaliser une des missions classiques des chambres de commerce, et ce, afin de contribuer à la réussite de la réforme du Registre de commerce.

La franchise a été votre initiative depuis des années. Quel apport et quel bilan ?

Les gens pensent toujours qu'on est en train de développer des franchises étrangères en Tunisie or ce n'est pas le cas. La franchise est un modèle économique et cela peut être une franchise tuniso-tunisienne.

Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises industrielles ont acquis une certaine expertise et une qualité au niveau de leurs produits leur permettant de se développer en franchise. Et dans tous les domaines (industriel, services, commerce...), on a des entreprises qui ont réellement une certaine maîtrise de cet outil et qui peuvent se développer à l'étranger, notamment en France.

L'objectif de la franchise c'est de permettre aux jeunes de développer leurs propres outils, entreprises et projets.

Pour ce faire, nous organisons depuis huit ans, un salon dédié à la franchise, Tunis Medfranchise. Dans le cadre de la première édition de cet événement, je me souviens de jeunes qui sont venus chercher un emploi mais par la suite, ils ont rencontré des franchiseurs, développé leur propre franchise et sont devenus chefs d'entreprise et ont même créé une centaine de postes d'emploi.

Nous avons, également, travaillé sur l'idée d'exporter des marques tunisiennes en franchise à l'étranger. C'est plus compliqué parce que l'ensemble du concept doit être certifié et identifié. Mais nous avons quelques success stories de franchises tunisiennes qui se sont installées sur des marchés étrangers très difficiles.

Dans le cadre de mes nouvelles fonctions au sein de la CPCCAF, on est en train de développer une franchise à l'africaine, sur l'ensemble du continent. Cela n'empêche qu'il ya bien évidemment des franchises étrangères qui s'installent en Tunisie.

Aujourd'hui, nous sommes dans une économie ouverte. Mais nous essayons de limiter bien sûr les importations vu les circonstances économiques actuelles. Et certains produits au lieu d'être importés d'une façon anarchique et non contrôlée peuvent être importés dans le cadre d'une franchise. Parce que cette dernière va permettre la création d'une structure spécifique, soit une entreprise tunisienne qui emploie de la main-d'œuvre tunisienne. Même au niveau du contrôle de l'importation, le concept de la franchise est beaucoup mieux étudié.

Revenant sur le salon Tunis Medfranchise, y aura-t-il une 9ème édition cette année ?

La 9ème édition du salon sera organisée comme d'habitude au mois de décembre, mais sous forme d'un forum, comme à l'édition 2018.

Je rappelle que toutes les éditions précédentes de cet événement ont été marquées par une présence importante de jeunes qui viennent pour se renseigner et se former pour pouvoir créer leurs propres entreprises et par ricochet, créer des postes d'emploi.

Au final, il faut savoir que la franchise, en tant que modèle économique, reste toujours d'actualité et se développe davantage dans beaucoup de pays avancés comme les USA et l'Europe. Donc l'intérêt est toujours là.

Votre message

Je tiens à vous dire que les chambres de commerce sont des structures incontournables ayant un lien important entre le secteur public et le secteur privé. Elles offrent des services pour le développement de la formation, de l'exportation et de l'investissement.

Elles apportent aussi des partenariats importants avec des structures à l'étranger, particulièrement en Afrique où les chambres de commerce sont assez puissantes.

C'est pourquoi, le développement de ces structures demeure un impératif économique important. Parce qu'elles peuvent, dans la situation actuelle de la Tunisie, apporter un plus à l'économie tunisienne.

Dans ce sens, on est en train de déployer des efforts considérables pour développer des partenariats, l'exportation, l'investissement et le savoir-faire dans les régions...

Ainsi, on va profiter de notre nomination – et ce, pour la première fois - à la tête de la CPCCAF pour apporter un plus aux entreprises tunisiennes, développer les relations sud-sud afin d'être à la hauteur de la responsabilité qui nous incombe aujourd'hui. Parce que si nous avons été élus à l'unanimité, c'est le signe que les entreprises tunisiennes en Afrique en particulier et en Tunisie en général jouissent d'une bonne réputation auprès des instances africaines et internationales.

J'espère avoir le soutien du pouvoir public, du patronat, des entreprises de la région et des mes confrères pour qu'on puisse réellement profiter de cette présidence. Parce qu'il faut que la CPCCAF puisse s'ouvrir à d'autres partenaires, notamment l'Afrique anglophone. Car cette présidence est une ouverture sur l'ensemble des pays africains et non seulement francophones. D'ailleurs, il y a beaucoup de choses à apprendre et à échanger avec les pays africains anglophones et francophones.

Il est à noter que la Tunisie organisera en 2020 le Sommet de la Francophonie, dans lequel la CPCCAF est impliquée conjointement avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Nous avons établi une convention pour que la francophonie économique puisse avoir réellement une place importante dans ce Sommet. Sachant qu'aujourd'hui, les relations sont très bonnes sur le plan politique il reste beaucoup de choses à faire sur le plan économique ◀

**Propos recueillis
par Imen Zine**